

DECLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE A L'OCCASION DE LA 49^{ème}
SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU
COMMERCE INTERNATIONAL - GENEVE, 26 JUIN 2015

Madame la Présidente,

La délégation de Côte d'Ivoire se réjouit de participer à la présente session, saisit cette occasion pour vous en remercier et vous féliciter de vous voir diriger nos travaux.

La Côte d'Ivoire se félicite également de l'option retenue par le CCI, à savoir, la gestion axée sur les résultats dans l'accomplissement de ses missions.

Cette approche, qui traduit l'engagement de cette Institution à agir en toute transparence dans la perspective de réaliser des résultats mesurables avec des impacts directs sur les bénéficiaires, s'est avérée efficace, comme en témoigne son rapport annuel d'activités 2014.

De fait, l'examen de ce rapport relève que les actions diverses et variées menées aux bénéfices de différentes branches d'activités et de communautés ont connu un succès réel et ont induit des effets bénéfiques au profit des populations visées.

Il en est ainsi des activités en faveur des PME pour une meilleure insertion dans les chaînes de valeurs mondiales qui ont contribué, non seulement, à accroître la compétitivité de ces entreprises mais aussi et surtout à créer des emplois.

Mieux Madame la Présidente, la délégation de Côte d'Ivoire voudrait également se féliciter du succès que connaissent « le Programme Femme et Commerce » et « l'Initiative Jeunesse et Commerce » lancés dans les régions d'Afrique pour renforcer les capacités des femmes entrepreneurs dans le commerce, accroître leur part de contrats dans l'attribution des marchés publics et accélérer les opportunités au commerce pour les jeunes entrepreneurs en facilitant leur connexion au marché international.

Madame la Présidente,

C'est le lieu, pour notre délégation, de réitérer ses remerciements au CCI et à sa directrice pour avoir mené avec succès et efficacité le Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR) dont les effets escomptés sont déjà palpables en terme d'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire et de réduction des coûts liés au commerce.

Dès lors, le rôle majeur du CCI consistant d'une part à aider les pays en développement et les Pays les moins développés à saisir les opportunités commerciales créées par l'OMC et la CNUCED et de l'autre, à les accompagner dans la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges, mérite bien d'être défendu et soutenu.

De ce point de vue, la délégation ivoirienne, tout en réitérant ses remerciements à l'Union européenne pour son appui en ce qui concerne le PACIR ainsi qu'aux autres partenaires au développement qui soutiennent le CCI dans ses activités, les invite à renforcer leur soutien et à fournir les ressources financières suffisantes en vue de permettre au CCI de pérenniser les acquis et de s'investir davantage dans les activités dont les résultats sont tangibles et contribuent à la réduction de la pauvreté dans nos pays.

Enfin, la Côte d'Ivoire salue la détermination et l'engagement du CCI à traduire davantage ses documents en français, toute chose qui facilite l'appropriation des informations importantes que renferment ses publications et contribue ainsi à la dynamique de la diversité linguistique au sein des communautés francophones.

Je vous remercie.